

Chers collègues, chers partenaires, chers clients, chers amis,

Je suis ravi aujourd'hui de vous adresser quelques mots à l'occasion de la réalisation du premier guide professionnel propre à notre activité.

Ceci marque l'aboutissement d'une longue démarche de construction et de structuration de notre secteur.

Le Label « Prestataire de Service du Spectacle Vivant » fut une première étape et regroupe aujourd'hui près de 400 entreprises.

La négociation et la signature d'une Convention collective, la nôtre, celle des entreprises techniques au service de la création et de l'évènement, est la seconde étape déterminante dans ce long processus.

Grâce à ce travail de fond, la prestation technique du spectacle est reconnue désormais comme une branche professionnelle à part entière, forte, structurée et où le dialogue social est de qualité. Notre secteur représente ainsi un chiffre d'affaire global d'environ 800 millions d'euros et emploie plus de 6000 salariés à travers l'ensemble du territoire.

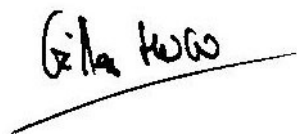
Le Synpase est aujourd'hui présent auprès des pouvoirs publics, des organismes sociaux du spectacle, dans diverses instances en lien avec notre activité, dans les salons professionnels du spectacle et de l'évènement...

C'est donc tout naturellement que la pertinence de la réalisation d'un guide professionnel, outil d'identification et de communication efficace, nous est apparue, et a été confiée à Tarsus France, leader sur ce marché.

Il s'agit d'une étape supplémentaire indispensable dans la reconnaissance de nos professions et de nos savoir-faire.

Le Guide by Synpase® sera votre outil. Il ne tient qu'à vous de vous en emparer, et le moment venu de le diffuser, et ainsi de valoriser votre entreprise, notre métier !

Gilles HUGO



Président du Synpase